



Saint-Prex, le 15 juin 2021/AG

**MUNICIPALITÉ**  
DE  
**SAINT-PREX**

**DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

Agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), la Municipalité de Saint-Prex porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance d'installation des Autorités du 14 juin 2021, le Conseil communal de Saint-Prex a pris les décisions suivantes:

- de nommer M. Pierre Enderlin en qualité de président du Conseil communal pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022;
- de nommer M. Louis-Claude Pittet en qualité de vice-président du Conseil communal pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022;
- de nommer M<sup>me</sup> Anne Devaux en qualité de secrétaire du Conseil communal pour toute la durée de la législature;
- de nommer M<sup>me</sup> Marie-Claire Mamin et M. Antonio Todde en qualité de scrutateurs pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022;
- de nommer M<sup>me</sup> Marlyse Dutoit-Lopez et M<sup>me</sup> Concetta Pino en qualité de scrutatrices-suppléantes pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022;
- de nommer M<sup>me</sup> Claire Matti en qualité d'huissière pour toute la durée de la législature;
- de nommer M<sup>me</sup> Sylvie Fuchs et MM. Nicolas Cottier, Fabrice Dessaux, Marc Häfliger, Enrique Haller, Denis Oggiano et Sylvain Rodriguez en qualité de membres de la commission des finances pour toute la durée de la législature;
- de nommer M<sup>mes</sup> Marlyse Dutoit Lopez, Marie-Claire Mamin, Sandrine Pittolaz et MM. Jean-Yves Aebi et Yves Morand en qualité de membres de la commission de recours en matière d'impôts pour toute la durée de la législature;
- de nommer M<sup>me</sup> Marie-France Chautems, Adriane Sennwald, et MM. Dominique Dubugnon et Jean-François Chavannes en qualité de membres de la commission AJEMA pour toute la durée de la législature;
- de nommer M<sup>mes</sup> Barbara Dellwo, Sylvie Fuchs, Chantal Trabaud, MM. Christian Boillat, Jérôme Courtais et François Siegwart en qualité de délégués au Conseil intercommunal de PRM;
- de nommer M<sup>mes</sup> Miriam Radermacher Pilloud, Laurie Tornare, Adélaïde Tschanz et M. Frédéric Berthoud en qualité de délégués au Conseil intercommunal de l'ASISE;

Le texte complet de ces décisions peut être consulté au secrétariat municipal.

Ces décisions ne peuvent faire l'objet d'un référendum.

Secrétariat municipal